

C COMME CASTALDI – C COMME J'AIME

« **COMME J'AIME** ça change ma vie » proclame le slogan.

Benjamin CASTALDI porte les couleurs de **COMME J'AIME** pour en vanter les bienfaits. Il aurait tort de s'en priver puisque cette prestation lui est payée.

Nos observations :

- La mention "Vu à la TV" : vous pourriez penser que les journaux télévisés en ont parlé. Pas du tout : seules des séquences publicitaires ont été diffusées.
- Une demande de devis : quand vous lisez devis, vous pensez à l'envoi d'un document qui vous permettra de prendre le temps de la réflexion. Ici, ce n'est pas le cas, les télévendeurs et télévendeuses sont formés pour obtenir la souscription du contrat dès ce premier appel.
- La promesse "ça marche, nos clients perdent en moyenne 6 kilos le premier mois": auquel cas, pourquoi ne pas proposer une garantie "satisfait ou remboursé" ?

Nos conseils:

- Ne répondez pas sur un coup de cœur en validant un contrat et en communiquant votre numéro de carte bancaire ou votre IBAN. Réclamez une proposition écrite avec le cas échéant la mention d'un tarif promotionnel et octroyez-vous le temps de réfléchir et de comparer.
- Sachez aussi résister aux moyens de pression ("ce tarif promotionnel est seulement valable jusqu'au ...").

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)